



Programmes limitatifs LLCE pour les classes de terminale

publié le 27/05/2020

Descriptif :

Les programmes limitatifs de terminale pour les spécialités LLCE ont été publiés au BO du 21 mai 2020.

Le programme de langues, littératures et cultures étrangères publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale spécial n° 1 du 22 janvier 2019 précise que **trois œuvres intégrales**, dont deux œuvres littéraires, ainsi que, pour les langues vivantes étrangères, impérativement **une œuvre filmique**, seront lues et étudiées au cours de **l'année de terminale**, à raison d'une œuvre par thématique.

Pour les **années scolaires 2020-2021 et 2021-2022**, ces œuvres seront choisies par les professeurs dans le programme limitatif indiqué pour :

- l'allemand
- l'anglais
- l'espagnol
- l'italien

► Lire le BO du 21 mai 2020 .



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.